Lecoeur, architecte communal et Bulté, receveur municipal, à l'adjudication de la fourniture du mobilier pour la crèche municipale dédiée sous les vocables :

1er lot. — Sièges et meubles divers, devis 1,281 fr. 25; un seul soumissionnaire, M. Vasseur-Delmotte, déclaré adjudicataire sur rabais de 4 fr. 75 0/0.

2e lot. — Literies et linge, devis 1,284 fr. 40. Adjudicataire M. Henri Odoux, seul soumissionnaire, avec rabais de 2 0/0.

**Une enfant qui tombe sur une bouteille.** — Hier matin, une fillette de 7 ans, enfant des époux Cat-Lain, rue de Jeanne, avait été envoyée en commission à une épicerie du quartier et était munie d'une bouteille. A l'angle de la rue du Moulin et du Chêne-Pendé, l'enfant fit un faux pas et tomba sur la bouteille qui se brisa. Un des éclats lui fit à l'avant-bras droit une coupure de 8 centimètres de longueur sur 2 de profondeur d'où le sang coulait à flot. Des personnes témoins de l'accident, conduisirent la fillette à la pharmacie Vanhoucke où on lui prodigua des soins.

**Chute d'un vieillard.** — Un ouvrage-maire, M. Pierre Hubert, demeurant à Roubaix, au Cul-de-Four, était venu hier à Tourcoing par le car.

En descendant Grande-Place, il tomba sur le côté et ne parvint pas à se relever.

On dut le transporter d'abord dans une pharmacie voisine, où il reçut quelques soins, puis enfin chez M. Brunel, qui, après l'avoir examiné M. Hubert, a déclaré qu'il n'avait rien de grave à redouter.

On prévint une fille du blessé qui habite rue de la Cloche, qui reconduisit son père à son domicile

**Un mari terrible.** — Un sieur L... séparé de sa femme depuis dimanche, est allé hier soir attendre ce le dernière à la sortie de sa fabrique à la Croix-Rouge et dès qu'il l'aperçue s'est précipité sur elle et l'a frappée à l'aide d'une barre de fer qu'il tenait enveloppée dans du papier.

La femme a reçu à la nuque une blessure assez profonde et un coup très violent à l'avant bras qui a déterminé une très forte contusion. Le blessure a été soignée au poste de police et l'on fit prévenir M. Colard, commissaire du 1er arrondissement.

La police recherche le mari qui n'est sûrement.

## WATTRELOS

**Accident.** — Lundi, un cheval monté par M. Bulté, de la rue des pâtures, a 15 cent. de profondeur par le brancard de voiture de M. Ramar père de Roubaix, sur la route de Belgique près St Liévin.

**Vols.** — Hier il a été volé chez la demoiselle Minet, à la Bailleria, pendant son absence, de son logement, une somme de huit francs, un bracelet, une paire de gants et une douzaine de cuillères à café.

Une bicyclette de vide la nuit, avec escalade a été faite dans la nuit de mardi à mercredi à une maison de Grimonpont par un individu qui a pris la fuite aux cris poussés par les habitants de cette maison, qui se sont aperçus heureusement à temps de ce qui se passait.

## LILLE

## UN DRAME DE LA FOLIE

*Une femme frappée d'un terrible coup de couteau par son mari*

Hier vers midi et demi, la rue du Marché était en émoi par des cris répétés : « au secours! au secours! » En même temps, on voyait une femme laissant derrière elle un sillon de sang, s'élancer dans la direction d'une pharmacie voisine. On s'empressa autour d'elle et voici ce qui s'était passé :

**Pauvre fou**

Au numéro 14 de la cité Sainte-Marie, rue du Marché, à l'angle de la rue d'Abbeville était venu s'installer, depuis la Noël, le ménage Desmarets Huleu, composé du mari, Arthur Desmarets, 43 ans, cordonnier, Maria Hufeu, sa femme, 40 ans; un garçon de 13 ans, Louis, employé à l'usine Descat, rue de Béthune, et Marguerite, une fillette de 8 ans.

Desmarets, qui travaillait chez lui, avait pris la fâcheuse habitude de fêter régulièrement le dimanche et le lundi; les autres jours de la semaine, il était toujours à l'ouvrage, pendant que sa femme allait travailler en journée dans d'autres ménages.

Mais l'abus de l'alcool devait lui être funeste; car, depuis quelque temps, il avait des allures singulières, et dimanche dernier, il donnait des signes non équivoques d'aliénation mentale : il était possédé du délire de la persécution.

On fit venir le docteur Declercq, qui, remarquant que sa folie paraissait inoffensive, lui conseilla simplement de se reposer pendant quelques jours.

Le docteur venait le voir régulièrement tous les matins et avait décidé en principe de le faire admettre à l'hôpital.

Par simple mesure de précaution, Mme Desmarets avait caché tous les outils avec lesquels son mari pouvait se blesser et elle en avait fait de même avec les couteaux du ménage.

Hier matin, après la visite du docteur, Desmarets s'emparait tout-à-coup d'une boîte d'allumettes et se mit à crier : « Du feu ! » Sur la demande de sa femme, des voisins intervinrent, essayèrent de lui enlever des mains les allumettes et se mirent à le rassurer, après avoir passé toute la matinée avec lui. Comme il s'était montré des plus calmes, on croyait n'avoir rien à redouter.

**Le coup de couteau**

Il était environ midi, quand on le laissa seul avec sa femme en son domicile. Cette dernière préparait le repas et, notamment, elle épluchait une salade avec un couteau de cuisine pointu, quand une demi-heure après le départ des voisins, elle entendit Desmarets dans son atelier, situé au premier étage où il était monté.

Il a approché tout de suite de la ménagère et, jetant à ses genoux, il lui dit : « Hau, ma petite femme ! tu me pardonnes tout le mal que je t'ai fait ! » Puis, en moins de temps qu'il en faut pour le dire, sans attendre la réponse de sa femme, il se releva précipitamment, bondit sur elle, la saisit avec violence par le dos (violence telle que le sang sauta de la gauche jusqu'au bout du tuyau), et s'emparant du couteau qu'elle en main, l'arracha pour le lui plonger dans la poitrine.

La malheureuse femme, voulant se dégager, se précipita hors de la maison en criant au secours et s'élança comme nous l'avons dit en commençant, vers la place de la Nouvelle Aventure, pour se faire soigner par un pharmacien.

**La blessée**

Ma's l'émotion, jointe à l'abondante hémorrhagie occasionnée par la blessure, la fit tomber épuisée à l'extrémité de la rue du Marché. C'est là que, quelques personnes, accourues à ses appels, la relevèrent pour la transporter à la pharmacie Hérin.

M. le docteur Deswarte, qui avait été mandé en toute hâte, arriva bientôt prodiguer ses soins à la pauvre femme.

Il constata un coup de couteau au bas du côté gauche de la victime, une blessure assez grave, qu'il sonda; elle n'a pas moins de deux centimètres de largeur sur 8 centimètres de profondeur, et qui fait penser que le poumon en est atteint.

Quand l'hémorrhagie fut arrêtée, le docteur fit transporter d'urgence Mme Desmarets à l'hôpital de la Charité, où nous avons pris de ses nouvelles qui, quoique graves, ne sont pas désespérées.

**Le fou**

Cependant le meurtrier inconscient était resté tranquillement chez lui, où il continuait à avoir sur les lèvres le sourire avec lequel il avait abordé sa femme et tombé, lequel, probablement, il avait commis son crime. Tandis qu'une foule nombreuse s'assemblait devant la maison en commentant ce terrible drame, deux voisins, MM. Debaene et Nodt, pénétraient dans son domicile et le surveillaient attentivement pour l'empêcher de se livrer à des nouveaux actes de folie. Il leur causa comme si rien n'était. Pendant ce temps, un gardien de la paix arrivait et prait Desmarets de l'accompagner jusqu'au poste de police du 6e arrondissement.

Le fou partit gamentavec son conducteur et pendant tout le trajet, lui tint des propos incohérents.

Au poste, M. Barbier, commissaire de police le fit garder à vue, pendant qu'il se rendait cité Sainte-Marie pour commencer son enquête. Après avoir interrogé quelques voisins, le magistrat revint au commissariat accompagné d'un docteur qui, ayant reconnu que Desmarets était réellement atteint d'aliénation mentale, l'a fait mettre en observation à l'hôpital Saint-Sauveur, où il a été transporté vers cinq heures.

Pendant tout le temps qu'il est resté au poste, le malheureux a continué sa série de propos incohérents. C'est ainsi que (en souvenir, sans doute, d'un jardin qu'il tenait, il y a quelque temps, rue Barthélémy Delesnaul) il recommandait qu'il était cultiver 1,200 mètres de terre qu'il possédait, ce qui lui permettrait de nourrir toute la ville de Lille — sauf ceux qui le pourraient avec lui.

*

Pendant toute la journée, la maison est restée fermée. Ce n'est que le soir que leurs pauvres enfants ont osé y aller à la folie de leur père et la blessure de leur mère. Leur douleur faisait peine à voir.

## Un illicos assassin à Merville

Depuis six-huit mois environ, Marie Demory, femme Dumarcq, 37 ans, avait quitté le domicile conjugal pour venir s'installer à Lille, rue du Dragon, où elle fit connaissance d'Henri Calleboutt, 31 ans, forgeron.

Le février dernier, ce dernier retourna vers son époux, coiffeur et marcier, qui était alors installé à côté de l'Hôtel de-Ville de Merville. Il y a une quinzaine de jours, Marie Dumarcq prétexta le beau n d'aller acheter des corsets à Lille pour y rejoindre Calleboutt, son amant. Ils pa sèrent huit jours ensemble à faire la noce à Roubaix; puis, une belle nuit, elle s'éclipsa pour regagner Merville.

Furieux de cet abandon, Calleboutt se rendit, dimanche dernier, chez M. Bonnet, armurier, au Parvis Saint-Maurice, et y acheta un revolver. Puis, mercredi, il prit le train de 11 h. 20 du matin, pour se rendre à Marville. Il a été jusqu'à Hazebrouck, avant de se mettre en route, de charger son arme dans sa chambre.

Arrivé devant la maison de sa maîtresse, il l'aperçut sur le pas de sa porte. Aussitôt, il armait de son revolver, il tira inoccasionnellement trois coups dans sa direction.

Bien qu'elle ne fut que légèrement atteinte au côté droit à la jambe, Marie Demory s'affaissa de désespoir.

Alors, croyant l'avoir tuée, Calleboutt tourna son arme contre lui, et, étant entré dans la maison, il y tira deux coups dans le côté droit; il ne se fit que des blessures peu graves.

Tout cela s'était passé en quelques minutes et avait mis le quartier en émoi. M. David, commissaire de police, arriva bientôt sur les lieux du drame, accompagné du docteur Rousseau, qui soigna les blessés.

Comme l'assassin ne s'était blessé que légèrement, il fut transporté à Hazebrouck pendant qu'il trois heures, à la suite de la descente du parquet.

Quant à Marie Demory, elle est partie se faire soigner à Lille, à la charité

**Retard de train.** — Hier soir, le courrier de Paris est arrivé en gare de Lille avec un retard de cinquante minutes, par suite du déraillement du train club, sur la ligne de Lille à Paris.

# LE NORD

## DOUAI

*L'affaire de mœurs de Masny*

A la suite de l'article paru hier concernant l'attentat de Masny et que nous avons dû en des premiers à relater, notre correspondant nous envoie les renseignements suivants :

Le parquet de Douai est descendu sur les lieux et a interrogé le nommé Durez, celui qu'on croit coupable, et le petit témoin de l'odieux attentat.

Cette dernière accuse formellement Durez, qui nie toujours. Le parquet s'est ensuite rendu sur les lieux mêmes où s'est passé le crime.

Notons que le médecin chargé de constater les coups et blessures sur le corps de l'enfant n'a pas relevé de violences bien graves.

L'inculpé a été dirigé sur la maison d'arrêt de Douai.

## VALENCIENNES

**Denain.** — Hier, vers 9 heures du soir, Binau Charles, 7 ans, rue de la Pyrami e, Coron Michaux, en voulant monter sur un bateau au quai du vieux Pont-de-Denain, est tombé dans le canal entre le mur et le bateau.

Un ouvrier qui l'a vu tomber s'est précipité à son secours et est parvenu à le retirer sain et sauf.

## CAMBRAI

*Accident.* — Hier soir, Sharmais, Jean-Baptiste, ouvrier maçon à Bantigny, travaillait rue Saint-Jean au couvent Sainte-Ursule. Un échafaudage de six mètres cubes de terre sur lequel il se tenait, s'étant écroulé, le malheureux perdit l'équilibre et dans sa chute, se fit de nombreuses contusions aux corps et eut la cuisse gauche brisée.

**A bascoutt.** — Avant-hier, M. Tribon, Joseph, 36 ans, ouvrier aux filatures, s'est pendu dans son grenier.

**Escarmain.** — Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie s'est déclaré chez M. Auguste Bernardi, cultivateur, dans un grenier rempli de foin, de paille et de vieux meubles.

Il y a assurance.

## DUNKERQUE

*Collision dans le bassin.* — Hier, à 5 heures et demie du matin, le vapeur anglais Glen-Tanner, en sortant du bassin, a pris, tout droit, le chenal du bassin de la Marine Moles, à laquelle il a occasionné des avaries d'environ 4,500 fr. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

*Accidents.* — Le sieur Auguste Bog, 45 ans, journalier, demeurant Boucquet, est tombé d'un de nos magasins d'une hauteur de 8 mètres sur le pavé et s'est blessé assez grièrement à la tête.

— Un sieur Maston, 30 ans, journalier, demeurant au du Magasin à Poudre, a eu la bras droit fracturé par la chute d'une balle de lin.

— Le sieur Chevalier François, 33 ans, journalier, 30, rue du Jeu de Mail, occupé au déchargement d'un navire sur le quai de Hollande, tombe, s'est assez sérieusement contusionné aux reins par la chute d'un ma rier.

**Bourbourg.** — Une fillette de 14 ans, Marie Jadon, a pris un feu de bengale par la fenêtre du vestiaire de la maison de Mme veuve Kielen. Les vêtements de celle-ci ont été assez grièrement brûlés. La jeune Jadon a été arrêtée.

**Gravelines.** — Mardi dernier a été célébré à Gravelines le mariage de M. Lucien Jagolin, fils du sympathique hôtelier bien-aimé, avec Mademoiselle Fourny.

La veille, quelques enfants de Gravelines étaient allés chez le pâtissier Jagolin et qui fait, comme que le poumon en est atteint.

Le jeune Carl Auguste entraîna l'enfant de chœur dans une cachette et, après avoir abusé de lui, s'enfuit.

Le malheureux enfant a été conduit à l'hôpital de la Charité, où nous avons pris de ses nouvelles qui, quoique graves, ne sont pas désespérées.

**Le fou**

Cependant le meurtrier inconscient était resté tranquillement chez lui, où il continuait à avoir sur les lèvres le sourire avec lequel il avait abordé sa femme et tombé sur, probablement, il avait commis son crime. Tandis qu'une foule nombreuse s'assemblait devant la maison en commentant ce terrible drame, deux voisins, MM. Debaene et Nodt, pénétraient dans son domicile et le surveillaient attentivement pour l'empêcher de se livrer à des nouveaux actes de folie. Il leur causa comme si rien n'était. Pendant ce temps, un gardien de la paix arrivait et prait Desmarets de l'accompager jusqu'au poste de police du 6e arrondissement.

Le fou partit gamentavec son conducteur et pendant tout le trajet, lui tint des propos incohérents.

Au poste, M. Barbier, commissaire de police le fit garder à vue, pendant qu'il se rendait cité Sainte-Marie pour commencer son enquête. Après avoir interrogé quelques voisins, le magistrat revint au commissariat accompagné d'un docteur qui, ayant reconnu que Desmarets était réellement atteint d'aliénation mentale, l'a fait mettre en observation à l'hôpital Saint-Sauveur, où il a été transporté vers cinq heures.

Pendant tout le temps qu'il est resté au poste, le malheureux a continué sa série de propos incohérents. C'est ainsi que (en souvenir, sans doute, d'un jardin qu'il tenait, il y a quelque temps, rue Barthélémy Delesnaul) il recommandait qu'il était cultiver 1,200 mètres de terre qu'il possédait, ce qui lui permettrait de nourrir toute la ville de Lille — sauf ceux qui le pourraient avec lui.

*

Pendant toute la journée, la maison est restée fermée. Ce n'est que le soir que leurs pauvres enfants ont osé y aller à la folie de leur père et la blessure de leur mère. Leur douleur faisait peine à voir.

## Un illicos assassin à Merville

Depuis six-huit mois environ, Marie Demory, femme Dumarcq, 37 ans, avait quitté le domicile conjugal pour venir s'installer à Lille, rue du Dragon, où elle fit connaissance d'Henri Calleboutt, 31 ans, forgeron.

Le février dernier, ce dernier retourna vers son époux, coiffeur et marcier, qui était alors installé à côté de l'Hôtel de-Ville de Merville. Il y a une quinzaine de jours, Marie Dumarcq prétexta le beau n d'aller acheter des corsets à Lille pour y rejoindre Calleboutt, son amant. Ils pa sèrent huit jours ensemble à faire la noce à Roubaix; puis, une belle nuit, elle s'éclipsa pour regagner Merville.

Furieux de cet abandon, Calleboutt se rendit, dimanche dernier, chez M. Bonnet armurier, au Parvis Saint-Maurice, et y acheta un revolver. Puis, mercredi, il prit le train de 11 h. 20 du matin, pour se rendre à Marville. Il a été jusqu'à Hazebrouck, avant de se mettre en route, de charger son arme dans sa chambre.

Arrivé devant la maison de sa maîtresse, il l'aperçut sur le pas de sa porte. Aussitôt, il armait de son revolver, il tira inoccasionnellement trois coups dans sa direction.

Bien qu'elle ne fut que légèrement atteinte au côté droit à la jambe, Marie Demory s'affaissa de désespoir.

Alors, croyant l'avoir tuée, Calleboutt tourna son arme contre lui, et, étant entré dans la maison, il y tira deux coups dans le côté droit; il ne se fit que des blessures peu graves.

Tout cela s'était passé en quelques minutes et avait mis le quartier en émoi. M. David, commissaire de police, arriva bientôt sur les lieux du drame, accompagné du docteur Rousseau, qui soigna les blessés.

Comme l'assassin ne s'était blessé que légèrement, il fut transporté à Hazebrouck pendant qu'il trois heures, à la suite de la descente du parquet.

Quant à Marie Demory, elle est partie se faire soigner à Lille, à la charité

**Retard de train.** — Hier soir, le courrier de Paris est arrivé en gare de Lille avec un retard de cinquante minutes, par suite du déraillement du train club, sur la ligne de Lille à Paris.

# PAS-DE-CALAIS

## CALAIS

*Nomination.* — Par décision du ministère de l'Intérieur en date du 2 juin, M. Monnier Alphonse agent de police de 4e classe, a été nommé commandant de la garde républicaine.

M. Monnier était agent à Calais depuis le 20 décembre 1888, il sera certainement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

*Vertus.* — La police a arrêté Joseph Bounis, 24 ans, cordier aux Barraques, pour ivresse manifeste.

*Coup de couteau.* — Un matelot de Wissant, Noel Arthur, 22 ans, s'est pris de querelle avec son frère et son père.

Se sentant le plus faible, il a frappé son frère d'un coup de couteau.

# AISNE

## SAINT-QUENTIN

Le jeune Abrassart Désiré, âgé de 15 ans, bobineur à l'usine Troem, a est enfoncé l'impudemment un rouleau de coumbé dans la main droite. M. le docteur Mourette a pu retirer ce poinçon.

Ce jeune ouvrier pourra reprendre son travail dans quelques jours.

— Un jeune enfant de 6 ans, nommé Brochard, qui passe t sur la digue du canal, à Omissy, est tombé dans l'eau. Il y en a pour très rare et sauf par M. Objois Austole, âgé de 36 ans, manœuvrier à Oestres.

# TRIBUNAUX

## *Tribunal Correctionnel de Lille*

*Audience du 22 juin*

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

**Une voleuse.** — Il y a quelques jours, la nommée Marie Couture, 38 ans, domiciliée à Sainghin-en-Weppes, avait été condamnée à 3 mois de prison, rue de Paris, une somme de cinq cents francs, qu'elle avait dérobée et le coupable bientôt après Marie Couture fut mise en prétexta le beso n d'aller acheter des corsets à Lille pour y rejoindre Calleboutt, son amant. Ils pa sèrent huit jours ensemble à faire la noce à Roubaix; puis, une belle nuit, elle s'éclipsa pour regagner Merville.

Furieux de cet abandon, Calleboutt se rendit, dimanche dernier, chez M. Bonnet armurier, au Parvis Saint-Maurice, et y acheta un revolver. Puis, mercredi, il prit le train de 11 h. 20 du matin, pour se rendre à Marville. Il a été jusqu'à Hazebrouck, avant de se mettre en route, de charger son arme dans sa chambre.

Arrivé devant la maison de sa maîtresse, il l'aperçut sur le pas de sa porte. Aussitôt, il armait de son revolver, il tira inoccasionnellement trois coups dans sa direction.

Bien qu'elle ne fut que légèrement atteinte au côté droit à la jambe, Marie Demory s'affaissa de désespoir.

Alors, croyant l'avoir tuée, Calleboutt tourna son arme contre lui, et, étant entré dans la maison, il y tira deux coups dans le côté droit; il ne se fit que des blessures peu graves.

Tout cela s'était passé en quelques minutes et avait mis le quartier en émoi. M. David, commissaire de police, arriva bientôt sur les lieux du drame, accompagné du docteur Rousseau, qui soigna les blessés.

Comme l'assassin ne s'était blessé que légèrement, il fut transporté à Hazebrouck pendant qu'il trois heures, à la suite de la descente du parquet.

Quant à Marie Demory, elle est partie se faire soigner à Lille, à la charité

**Retard de train.** — Hier soir, le courrier de Paris est arrivé en gare de Lille avec un retard de cinquante minutes, par suite du déraillement du train club, sur la ligne de Lille à Paris.

# LE NORD

## DOUAI

*L'affaire de mœurs de Masny*

A la suite de l'article paru hier concernant l'attentat de Masny et que nous avons dû en des premiers à relater, notre correspondant nous envoie les renseignements suivants :

Le parquet de Douai est descendu sur les lieux et a interrogé le nommé Durez, celui qu'on croit coupable, et le petit témoin de l'odieux attentat.

Cette dernière accuse formellement Durez, qui nie toujours. Le parquet s'est ensuite rendu sur les lieux mêmes où s'est passé le crime.

Notons que le médecin chargé de constater les coups et blessures sur le corps de l'enfant n'a pas relevé de violences bien graves.

L'inculpé a été dirigé sur la maison d'arrêt de Douai.

## VALENCIENNES

**Denain.** — Hier, vers 9 heures du soir, Binau Charles, 7 ans, rue de la Pyrami e, Coron Michaux, en voulant monter sur un bateau au quai du vieux Pont-de-Denain, est tombé dans le canal entre le mur et le bateau.

Un ouvrier qui l'a vu tomber s'est précipité à son secours et est parvenu à le retirer sain et sauf.

## CAMBRAI

*Accident.* — Hier soir, Sharmais, Jean-Baptiste, ouvrier maçon à Bantigny, travaillait rue Saint-Jean au couvent Sainte-Ursule. Un échafaudage de six mètres cubes de terre sur lequel il se tenait, s'étant écroulé, le malheureux perdit l'équilibre et dans sa chute, se fit de nombreuses contusions aux corps et eut la cuisse gauche brisée.

**A bascoutt.** — Avant-hier, M. Tribon, Joseph, 36 ans, ouvrier aux filatures, s'est pendu dans son grenier.

**Escarmain.** — Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie s'est déclaré chez M. Auguste Bernardi, cultivateur, dans un grenier rempli de foin, de paille et de vieux meubles.

Il y a assurance.

## DUNKERQUE

*Collision dans le bassin.* — Hier, à 5 heures et demie du matin, le vapeur anglais Glen-Tanner, en sortant du bassin, a pris, tout droit, le chenal du bassin de la Marine Moles, à laquelle il a occasionné des avaries d'environ 4,500 fr. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

*Accidents.* — Le sieur Auguste Bog, 45 ans, journalier, demeurant Boucquet, est tombé d'un de nos magasins d'une hauteur de 8 mètres sur le pavé et s'est blessé assez grièrement à la tête.

— Un sieur Maston, 30 ans, journalier, demeurant au du Magasin à Poudre, a eu le bras droit fracturé par la chute d'une balle de lin.

— Le sieur Chevalier François, 33 ans, journalier, 30, rue du Jeu de Mail, occupé au déchargement d'un navire sur le quai de Hollande, tombe, s'est assez sérieusement contusionné aux reins par la chute d'un ma rier.

**Bourbourg.** — Une fillette de 14 ans, Marie Jadon, a pris un feu de bengale par la fenêtre du vestiaire de la maison de Mme veuve Kielen. Les vêtements de celle-ci ont été assez grièrement brûlés. La jeune Jadon a été arrêtée.

**Gravelines.** — Mardi dernier a été célébré à Gravelines le mariage de M. Lucien Jagolin, fils du sympathique hôtelier bien-aimé, avec Mademoiselle Fourny.

La veille, quelques enfants de Gravelines étaient allés chez le pâtissier Jagolin et qui fait, comme que le poumon en est atteint.

Le jeune Carl Auguste entraîna l'enfant de chœur dans une cachette et, après avoir abusé de lui, s'enfuit.

Le malheureux enfant a été conduit à l'hôpital de la Charité, où nous avons pris de ses nouvelles qui, quoique graves, ne sont pas désespérées.

**Le fou**

Cependant le meurtrier inconscient était resté tranquillement chez lui, où il continuait à avoir sur les lèvres le sourire avec lequel il avait abordé sa femme et tombé sur, probablement, il avait commis son crime. Tandis qu'une foule nombreuse s'assemblait devant la maison en commentant ce terrible drame, deux voisins, MM. Debaene et Nodt, pénétraient dans son domicile et le surveillaient attentivement pour l'empêcher de se livrer à des nouveaux actes de folie. Il leur causa comme si rien n'était. Pendant ce temps, un gardien de la paix arrivait et prait Desmarets de l'accompager jusqu'au poste de police du 6e arrondissement.

Le fou partit gamentavec son conducteur et pendant tout le trajet, lui tint des propos incohérents.

Au poste, M. Barbier, commissaire de police le fit garder à vue, pendant qu'il se rendait cité Sainte-Marie pour commencer son enquête. Après avoir interrogé quelques voisins, le magistrat revint au commissariat accompagné d'un docteur qui, ayant reconnu que Desmarets était réellement atteint d'aliénation mentale, l'a fait mettre en observation à l'hôpital Saint-Sauveur, où il a été transporté vers cinq heures.

Pendant tout le temps qu'il est resté au poste, le malheureux a continué sa série de propos incohérents. C'est ainsi que (en souvenir, sans doute, d'un jardin qu'il tenait, il y a quelque temps, rue Barthélémy Delesnaul) il recommandait qu'il était cultiver 1,200 mètres de terre qu'il possédait, ce qui lui permettrait de nourrir toute la ville de Lille — sauf ceux qui le pourraient avec lui.

*

Pendant toute la journée, la maison est restée fermée. Ce n'est que le soir que leurs pauvres enfants ont osé y aller à la folie de leur père et la blessure de leur mère. Leur douleur faisait peine à voir.

## Un illicos assassin à Merville

Depuis six-huit mois environ, Marie Demory, femme Dumarcq, 37 ans, avait quitté le domicile conjugal pour venir s'installer à Lille, rue du Dragon, où elle fit connaissance d'Henri Calleboutt, 31 ans, forgeron.

Le février dernier, ce dernier retourna vers son époux, coiffeur et marcier, qui était alors installé à côté de l'Hôtel de-Ville de Merville. Il y a une quinzaine de jours, Marie Dumarcq prétexta le beso n d'aller acheter des corsets à Lille pour y rejoindre Calleboutt, son amant. Ils pa sèrent huit jours ensemble à faire la noce à Roubaix; puis, une belle nuit, elle s'éclipsa pour regagner Merville.

Furieux de cet abandon, Calleboutt se rendit, dimanche dernier, chez M. Bonnet armurier, au Parvis Saint-Maurice, et y acheta un revolver. Puis, mercredi, il prit le train de 11 h. 20 du matin, pour se rendre à Marville. Il a été jusqu'à Hazebrouck, avant de se mettre en route, de charger son arme dans sa chambre.

Arrivé devant la maison de sa maîtresse, il l'aperçut sur le pas de sa porte. Aussitôt, il armait de son revolver, il tira inoccasionnellement trois coups dans sa direction.

Bien qu'elle ne fut que légèrement atteinte au côté droit à la jambe, Marie Demory s'affaissa de désespoir.

Alors, croyant l'avoir tuée, Calleboutt tourna son arme contre lui, et, étant entré dans la maison, il y tira deux coups dans le côté droit; il ne se fit que des blessures peu graves.

Tout cela s'était passé en quelques minutes et avait mis le quartier en émoi. M. David, commissaire de police, arriva bientôt sur les lieux du drame, accompagné du docteur Rousseau, qui soigna les blessés.

Comme l'assassin ne s'était blessé que légèrement, il fut transporté à Hazebrouck pendant qu'il trois heures, à la suite de la descente du parquet.

Quant à Marie Demory, elle est partie se faire soigner à Lille, à la charité

**Retard de train.** — Hier soir, le courrier de Paris est arrivé en gare de Lille avec un retard de cinquante minutes, par suite du déraillement du train club, sur la ligne de Lille à Paris.


La mortalité de l'influenza devait les causer, en grande partie, des maladies du cœur, et cependant, chaque fois que j'ai pu faire une autopsie, j'ai constaté que, dans la majorité des cas, ce n'était que tempo de mettre un terme à une maladie qui ne pardonne pas, et que, dans la majorité des cas, l'Angine de Poitrine, avait complètement pour conséquence de mettre, par les bronches, le feu à la poudre. Il y a, en effet, des bronches rétrécies, rétrécies rationnellement tous les bronches (Bronchites) et Bronchites rétrécies, ou bronchites rétrécies, Asthmatiques, Nécessairement seul Bibéron réellement nettoyée, exemptes et sans danger.

DÉPURATIF INCOMPARABLE

Le Grand Purificateur du Sang

FORTIFIE, REMONTE LE SANG

Médaillée à l'Or et 24 Médailles d'Honneur

Exposition Universelle 1889

Demander le Bibéron sur les Prospectus

Bibéron Bibéron Bibéron Bibéron

Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Rien n'égale l'efficacité de la

PÂTE DENTIFRICE

souvent; il constitue le dentifrice le plus économique. Cette dernière condition n'est pas sans importance pour un produit d'un usage journalier.

Prix du tube : 1 fr. 25. Pharmacies, Parfumeries.


## Bourse commerciale de Paris

Fermes : 12 marques.

| | Dav. | Clôt. | | Dav. | Clôt. |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 46 20 | 46 20 | J.-A. | 46 55 | 46 65 |
| Juillet | 46 65 | 46 65 | 4 der. | 45 — | 48 95 |

Marque Corbed (clôture) : 51

| Sucre | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 21 55 | 21 45 | J.-A. | 21 75 | 21 80 |
| Juillet | 21 65 | 21 55 | 4 der. | 22 05 | 22 40 |

| Sucre | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 14 75 | 14 65 | J.-A. | 14 75 | 14 75 |
| Juillet | 14 75 | 14 65 | 4 der. | 15 40 | 15 40 |

| Huile de Colza | | | Huile de Lin | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 56 25 | 56 25 | Courant | 51 — | 50 75 |
| Janvier | 58 50 | 58 50 | Juillet | 51 50 | 50 75 |
| J.-A. | 58 75 | 58 75 | J.-A. | 51 25 | 49 75 |
| 4 der. | 60 — | 60 25 | 4 der. | 49 25 | 49 75 |

| Sucres blancs | | |
|---|---|---|
| Courant | 36 37 | 36 37 |
| Juillet | 36 37 | 36 37 |
| J.-A. | 35 75 | 35 62 |
| 4 derniers | 41 — | 41 25 |

| Sucres bruts | | |
|---|---|---|
| Courant | 140 50 | 140 50 |
| Raffinés | 131 50 | 131 50 |

| Alcools | Ouv. | Clôt. |
|---|---|---|
| Courant | 47 50 | 47 50 |
| Juillet-Août | 47 50 | 47 50 |
| 4 derniers | 45 50 | 45 — |
| 4 premiers | 45 50 | 45 — |

| Le Havre | COTONS très ordinaire Louisiane | | LAINES Buenos-Ayres en suif | | TAFFES Gastos les 50 kilos | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Ouv. | Clôt. | Ouv. | Clôt. | Ouv. | Clôt. |
| Janvier | 55.50 | 55.50 | 144.50 | 145.50 | 91.50 | — |
| Février | 55.50 | 55.50 | 145.50 | 146.50 | 90.50 | 90.50 |
| Mars | 56.75 | 54.62 | 146.50 | — | 90.50 | 92 |
| Avril | 56.50 | 54.37 | 144.50 | 90.— | 92 | 94.50 |
| Mai | — | 55.— | 50 | 139.50 | 94.50 | 94.50 |
| Juin | 51.— | 51.62 | 139.— | 139.50 | 94.50 | 94.— |
| Juillet | 51.25 | 51.— | 139.— | 139.50 | 94.— | 94.— |
| Août | 51.70 | 51.50 | 141.50 | 141.50 | 94.50 | 94.— |
| Septem. | 52.50 | 52.50 | 142 | 142 | 94.— | 96.50 |
| Octobre | 53.50 | 53.50 | 143.50 | 143.50 | 96.50 | 96.50 |
| Novemb. | 53.75 | 53.50 | 144.— | 144.— | 96.— | 96.50 |
| Décem. | 53.— | 53.75 | 143.50 | 144.— | 96.50 | 96.50 |

LA VILLETTE, 22 Juin — Bœufs

| Espèces | Amenés | Vendus | Prix | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs | 2311 | 2203 | 1.40 | 1.52 | 0.50 | 0.60 |
| Vaches | 1220 | 720 | 1.30 | 1.50 | 0.50 | 0.60 |
| Taureaux | 299 | 287 | 1.20 | 1.30 | 0.50 | 0.60 |
| Veaux | 2054 | 1362 | 1.60 | 1.80 | 1.20 | 1.40 |
| Moutons | 14000 | 13000 | 1.60 | 1.80 | 1.20 | 1.40 |
| Porcs | 6870 | 6860 | 1.00 | 1.04 | 0.92 | 0.96 |

## BOURSE DE PARIS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 o/o comptant | 97 40 | 3o/o | 385 — |
| 3 o/o à terme | 97 50 | Fives-Lille | 650 — |
| 3 o/o ancien | 98 — | Cail | 1.000 — |
| 3 o/o amortissable | 99 — | Chemin de Fer Nord | 1.700 — |
| 4 o/o ancien | 103 15 | Chemin de Fer Ouest | 461 50 |
| 4 1/2 o/o ancien | 106 25 | Bons de la Presse | 10 — |
| 4 1/2 o/o 1883 | 106 25 | Panama actions | — — |
| Oblig. 1855-1860 | 465 — | 5o/o obligat. | 30 50 |
| 1865 4 o/o | 540 25 | 4o/o obligat. | 21 25 |
| 1869 3 o/o | 450 — | 3o/o obligat. | 15 — |
| 1871 3 o/o | 452 50 | 6o/o obligat. | 25 50 |
| 1872 3 o/o | 452 50 | Obligat. Panama | — — |
| 1873 4 o/o | 450 — | Obligat. Panama | — — |
| 1876 4 o/o | 540 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| 1886 4 o/o | 438 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| 1886 4 o/o | 437 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Ville de Paris 1855 | 414 50 | Parts de fond. | 1.132 50 |
| 1869 | 411 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Marocains | 77.50 | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Dette Turque | 19 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Dette Turque | 20 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Banque Ottomane | 550 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Banque de Paris | 1.170 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Comptoir d'Escom. | 485 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Crédit Foncier | 595 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Dynamite | 80 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| 500 fr. 4 o/o | 461 25 | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Suez 4 o/o | — — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| 500 fr. 4 o/o | — — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Suez 3 o/o | — — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| 500 fr. 1854 4 o/o | — — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Cumana 3 o/o | — — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Td. 5 o/o | — — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Td. 1870 4 o/o | — — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Tonk 1875 3 o/o | 309 50 | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Tonk. 1880 3 o/o | 474 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Tonk. 1885 3 o/o | 457 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Tonk. 1887 3 o/o | 465 50 | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Tonk. 1888 3 o/o | 465 — | Parts de fond. | 1.132 50 |
| Tonk.